



Sommaire du N° 5 – Décembre 2017

Les photos du mois

Quiz sur le règlement de l'Aful

En bref

Nouvelles de nos espaces verts

Le dossier du mois

Vos questions, nos réponses

Bienvenue aux nouveaux arrivants

Réponse au quizz



Les photos du mois

Voici un superbe
faisan surpris
dans un jardin de
l'avenue de la
Seigneurie



Très belle décoration
de Noël rue des Lys



N'hésitez-pas à nous
envoyer vos plus belles
photos ou
vos photos originales
**prises dans l'Aful des
Pâquerettes.**
Nous les publierons
dans ce journal
(aful.paquerettes@gmail.com)

Quizz sur le règlement de l'Aful

Quelles sont les règles concernant l'installation de fenêtres de toit ?

Réponse en dernière page.

En bref

Assemblée générale :

Nous avons besoin de votre présence

L'Assemblée Générale de l'*Aful des Pâquerettes* aura lieu mardi 23 janvier 2018 à 20H30 salle de l'école maternelle des Myrtilles.

Nous allons bientôt vous déposer la convocation.

Cinéma Confluences Mennecy :

Le dimanche matin, c'est 5,90 € la place pour tous et pour tous les films.

Et toujours 4,50 € pour les moins de 14 ans tous les jours et à toutes les séances.

Le mardi, Orange propose le Cinéday pour tous ses abonnés.

Pour une place achetée, la deuxième est offerte.

Enfants :

0800 200 000 : le numéro de Net écoute

Les brimades autrefois cantonnées à la cour de récréation se propagent à grande vitesse sur Facebook, Instagram, Twitter, Snapchat, par SMS ou par mail. On parle alors de cyber-harcèlement. Pour dénoncer ces agissements, les victimes et les témoins de ces pratiques peuvent composer gratuitement ce numéro de téléphone.

Réouverture :

Le domaine départemental de Montauger rouvre ses portes

Depuis plusieurs années, d'importants travaux ont été menés sur cet espace naturel sensible (ENS) situé à Lisses et Villabé, avec notamment l'aménagement de la Maison départementale de l'environnement, la requalification paysagère et écologique du parc, la création de stationnements et l'installation d'équipements d'accueil (passerelles, observatoires...).

En attendant la grande réouverture du site au printemps prochain, plusieurs activités gratuites vous sont proposées :

mercredi 17 janvier : atelier de jeux sur l'environnement,

samedi 27 janvier : conférence sur les nuisances sonores.

Santé :

Le risque de diabète de type 2 diminue avec une alimentation riche en antioxydants

Fruits, légumes, mais aussi vin rouge ou thé réduisent le risque de développer un diabète de type 2, selon l'Inserm qui milite pour une consommation régulière d'aliments riches en antioxydants.

Energie :

La plateforme Rénover Malin récompensée

La plateforme départementale en ligne Rénover Malin accompagne les Essonnais dans leurs travaux de rénovation, les aide à réaliser des économies d'énergie et à limiter leur impact sur l'environnement. Rénover Malin a séduit un jury d'exception et a reçu, le 16 novembre dernier, le prix Énergies citoyennes.

<https://www.renover-malin.fr/>

Nouvelles de nos espaces verts



L'entretien le long de l'allée allant à l'école des Myrtilles a été réalisé. La haie est taillée, les feuilles ont été ramassées, les pierres et racines datant de la réfection de l'allée ont été retirées.

Verger communal

Les 220 arbres fruitiers sont plantés.



Après

Avant



Le dossier du mois

CCVE - Evolutions 2018 de la Réomi :



Tarifs :

La CCVE a adopté le 14 novembre dernier un nouveau règlement et une nouvelle tarification concernant la collecte des ordures ménagères.

Ceci prendra effet au 1^{er} janvier 2018.

Les tarifs de la Réomi comprennent une part fixe à laquelle s'ajoute une part variable calculée sur le nombre des levées, ceci pour les ordures ménagères et pour le biflux (emballages et papier).

En 2018, la part fixe inclura maintenant 6 levées par bac et par semestre. La part variable ne sera donc calculée qu'à partir de la 7^{ème} levée dans un semestre.

Autre bonne nouvelle, les tarifs des parts fixes et variables diminueront de 10% par rapport au tarif 2017.

De plus, pas d'évolution du prix des sacs de déchets verts pour 2018.

Calendrier des collectes :

Les dates de ramassage ont été également modifiées.

Les bacs verts et jaunes seront ramassés le même jour, le mardi. Les bacs verts seront ramassés le mardi matin, les bacs jaunes le mardi après-midi.

Pas de changement pour les bacs de verre qui seront collectés le vendredi après-midi.

Les déchets verts seront ramassés toutes les deux semaines le lundi matin. Le ramassage débutera en mars.

Pour info, un particulier peut déposer en déchèterie 8 tonnes de déchets par an (voir liste des déchets acceptés).

Pour plus de détails :

http://www.valdessonne-environnement.com/index.php?option=com_content&view=article&id=172&Itemid=16&limits_tart=3

Vos questions, nos réponses

Construction d'un accès au garage :

Il est possible d'élargir l'accès aux garages de plain-pied pour permettre le stationnement de véhicules côte à côte.

Bienvenue aux nouveaux propriétaires

Nouveaux arrivants :

Pas de nouveaux arrivants depuis la parution du *Trait d'Union* N°4.

Réponse au quizz

Installation de fenêtres de toit

Comme pour les fenêtres classiques, une **déclaration préalable de travaux** auprès de l'Aful puis de la mairie est exigée, ces travaux étant considérés comme une modification de l'aspect extérieur de la construction. Cette autorisation d'urbanisme n'est pas requise pour le remplacement par une fenêtre de toit ayant les mêmes caractéristiques.

Que dit notre règlement :

un maximum de cinq fenêtres de toit en façade arrière et de deux fenêtres de toit en façade principale est autorisé, à condition que la taille maximale unitaire soit de 114 cm sur 118 cm et que la répartition soit harmonieuse et équilibrée. Les fenêtres doivent être à saillie minimum et les systèmes accolés sont interdits.

Le vitrage doit être dans le plan du toit.